



Comarca de
Bajo Aragón-Caspe
Baix Aragó-Casp

**I PLAN D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES
HOMMES POUR LES CITOYENS DE LA RÉGION
DE BAJO ARAGÓN - CASPE**

2023 – 2027

ENQUÊTE AUPRÈS DES CITOYENS DE LA RÉGION

Depuis la région de Bajo Aragón Caspe - Baix Aragó Casp, nous travaillons à l'élaboration du Plan d'égalité pour les citoyens de la région. Pour ce faire, nous avons besoin de votre soutien. Vous trouverez ci-dessous, dans ce questionnaire ANONYME et strictement CONFIDENTIEL, une série de questions pour connaître votre perception à propos de différents aspects liés à l'égalité des chances dans la région.

1. Veuillez indiquer le sexe auquel vous vous identifiez

- Homme
- Femme
- Autre
- Je ne m'identifie à aucun d'entre eux

2. Veuillez indiquer votre tranche d'âge

- Moins de 18 ans
- De 18 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- De 40 à 49 ans
- De 50 à 65 ans
- Plus de 65 ans

3. Indiquez votre pays d'origine

- Espagne
- Maroc
- Pakistan
- Roumanie
- Pays-Bas
- Royaume-Uni
- Autre (préciser)

4. Indiquez votre niveau d'études

- Brevet des collèges
- Baccalauréat
- Formation professionnelle de niveau intermédiaire
- Formation professionnelle de niveau supérieur
- Diplôme universitaire (brevet, licence, diplôme, master, doctorat...)
- Autre

5. Veuillez indiquer dans laquelle des situations suivantes vous vous trouvez :

- Salarié
- Travailleur indépendant
- Travailleur public (fonctionnaire, employé public...)
- Chômeur
- Pensionné
- Dévouement exclusif au travail domestique non rémunéré
- Étudiant
- Stagiaire (rémunéré ou non)
- Inactif
- Autre (veuillez préciser) :

6. Avez-vous des enfants ou d'autres personnes à charge ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

7. Avez-vous un quelconque handicap ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

8. Si oui, veuillez indiquer le type de handicap dont vous souffrez

- Physique
- Sensoriel
- Organique
- Intellectuel
- Santé mentale
- Mixte

9. Veuillez indiquer ci-dessous le degré de handicap reconnu par les services sociaux

- 33 %
- Plus de 33 %, mais moins de 65 %
- Plus de 65 %

10. Si vous avez répondu non aux questions ci-dessus, veuillez indiquer si un membre de votre famille est handicapé

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

11. Êtes-vous membre d'une association ou d'une entreprise de la municipalité ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

12. Si la réponse est oui, veuillez indiquer à quel type d'association vous appartenez

- Association professionnelle
- Association culturelle
- Association de quartier
- Association de femmes
- Association d'étudiants
- ONG
- Organisation politique

- Organisation syndicale
- Autre (préciser) :

13. Pensez-vous que l'égalité des chances entre les femmes et les hommes est une question qui intéresse les habitants de la région ?

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Indifférent
- D'accord
- Tout à fait d'accord

14. Dans quel domaine pensez-vous qu'il existe actuellement une plus grande inégalité entre les femmes et les hommes ?

- Accès à l'emploi et conditions de travail
- Formation et éducation
- Responsabilités familiales et domestiques
- Accès aux lieux de prise de décision
- Accès aux services publics
- Loisirs et sport
- Autres

15. Parmi les problèmes suivants, quel est celui qui, selon vous, touche davantage les femmes que les hommes vivant dans la région ?

- Manque de formation
- Manque d'emploi
- Manque de sécurité
- Dépendance économique
- Manque de reconnaissance sociale
- Autres

16. Considérez-vous que les femmes et les hommes ont les mêmes chances d'accéder au marché du travail ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

17. Estimez-vous nécessaire de mettre en œuvre des mesures visant à garantir l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'accès à l'emploi ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

18. Pratiquez-vous un sport ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

19. Avez-vous déjà participé à l'une des activités sportives proposées par la région ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

20. Pensez-vous que la région encourage la participation des femmes aux événements sportifs et culturels ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

21. Dans votre famille, qui assume les responsabilités familiales et domestiques ?

- Les hommes et les femmes à parts égales
- Les femmes uniquement
- Les femmes en plus grande proportion que les hommes
- Les hommes uniquement
- Les hommes en plus grande proportion que les femmes

22. Combien de temps consacrez-vous aux tâches ménagères au cours de la semaine ?

- Aucun
- Moins de deux heures
- Entre deux et cinq heures
- Plus de cinq heures

23. Estimez-vous nécessaire de promouvoir la coresponsabilité dans les tâches ménagères, ainsi que dans les responsabilités familiales ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

24. Pensez-vous que les comportements ou attitudes sexistes existent encore dans la société actuelle ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

25. Si oui, dans quelle tranche d'âge pensez-vous qu'ils sont les plus fréquents ?

- Mineurs
- Entre 18 et 29 ans
- Entre 30 et 44 ans
- Entre 45 et 64 ans
- Plus de 65 ans
- À égalité, il n'y a pas de différence selon la tranche d'âge

26. Pensez-vous que l'image, tant externe qu'interne, de la région transmet les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes ?

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Indifférent
- D'accord
- Tout à fait d'accord

27. Pensez-vous qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre des actions spécifiques pour parvenir à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes ?

- Pas du tout d'accord
- Pas d'accord
- Indifférent
- D'accord
- Tout à fait d'accord

28. Quelles sont les actions que vous considérez comme prioritaires pour parvenir à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans la région ? (3 maximum)

- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'égalité en général
- Sensibiliser les jeunes aux aspects négatifs de l'objectification des femmes
- Campagnes de sensibilisation sur la répartition des tâches ménagères et des responsabilités familiales
- Augmenter la présence d'informations sur les femmes dans les médias et les réseaux sociaux
- Organiser des services et des événements publics favorisant l'accessibilité et la sécurité des femmes : horaires, lieux, etc.
- Promouvoir des mesures de conciliation
- Promouvoir la discrimination positive pour corriger les inégalités structurelles
- Inclusion de clauses sociales sur le genre dans l'administration
- Promouvoir un langage inclusif et égalitaire
- Promouvoir les associations de femmes
- Établir des « points violets » (espaces d'information et d'aide aux victimes) pour prévenir les cas de harcèlement sexuel et/ou de harcèlement fondé sur le sexe

29. Pensez-vous qu'il est nécessaire que les organismes publics donnent un nouvel élan aux politiques actives de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

30. Estimez-vous nécessaire de mettre en place des mécanismes de prévention et d'intervention en cas de harcèlement sexuel et/ou de harcèlement fondé sur le sexe ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

31. Connaissez-vous un collègue ou un membre de votre famille qui a été victime de harcèlement sexuel et/ou de harcèlement fondé sur le sexe ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

32. Connaissez-vous une femme qui est ou a été victime de violence conjugale ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

33. Pensez-vous qu'il existe actuellement des mécanismes suffisants pour lutter contre la violence conjugale dans la région ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

34. Connaissez-vous une femme qui a dû interrompre sa grossesse ?

- Oui
- Non

- Nsp/Nrp

35. Pensez-vous qu'il est nécessaire de faire plus d'efforts pour éduquer les jeunes concernant le bon usage de la contraception ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

36. Veuillez indiquer ci-dessous, parmi les actions suivantes, celles que vous considérez comme prioritaires pour garantir les droits des personnes handicapées (choisissez-en deux au maximum)

- Garantir l'accès des personnes handicapées à tous les niveaux d'éducation.
- Promouvoir l'accès à l'emploi des personnes handicapées.
- Soutenir et encourager la prestation d'une assistance personnelle et d'aides à la vie autonome pour les personnes handicapées.
- Promouvoir les services et les mesures de soutien aux familles et aux aidants.
- Intégrer les droits des personnes handicapées et de leurs familles dans la mise en œuvre des mesures de coopération internationale, y compris les mesures relatives à l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- Augmenter la participation des personnes handicapées aux événements culturels et sportifs organisés dans la région.
- Garantir l'accessibilité de tous les espaces publics, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- Autre (préciser) :

37. Estimez-vous nécessaire de mettre en œuvre des mesures visant à promouvoir l'égalité des chances pour les personnes du groupe LGTBIQ+ ?

- Oui
- Non
- Nsp/Nrp

38. Si oui, veuillez indiquer quelles sont les mesures suivantes que vous considérez comme prioritaires

- Élaborer un protocole de prévention et de protection contre le harcèlement et/ou tout comportement discriminatoire à l'encontre des personnes du groupe LGTBIQ+
- Préparer des affiches et organiser des événements pour la journée internationale de la fierté LGTBI+ (28 juin)
- Collaborer avec des associations qui promeuvent la défense des droits des personnes appartenant au groupe LGTBIQ+
- Autre (indiquer ci-dessous lesquelles)

39. Avez-vous des commentaires, des propositions, des idées, des suggestions, des activités, etc. sur l'égalité entre les femmes et les hommes à mettre en œuvre dans la région ?

Écrivez ici :